



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 16 septembre 2020

Distribution d'un second masque aux Cadurciens à partir de ce mercredi 16 septembre :

La Ville de Cahors et le Département du Lot, associés dans cette opération, ont fait le choix, au printemps dernier, de s'engager de manière concrète pour protéger les habitants en leur offrant deux masques en tissu, dit alternatifs. Le premier a été remis au moment du déconfinement, le second le sera à partir de mercredi 16 septembre : la Ville de Cahors va procéder à la deuxième distribution, pour chaque Cadurcien à partir de 6 ans.

Les Cadurciens qui souhaitent récupérer un masque devront fournir une carte d'identité (ou un livret de famille) et un justificatif de domicile. Pour éviter les flux et de trop nombreux déplacements, une même personne pourra récupérer les masques pour tous les membres de son foyer. Elle devra pour ce faire présenter les cartes d'identité de chacun d'eux pour récupérer autant de masques qu'il y a de cartes d'identité présentées. Une personne pourra également récupérer les masques de ses proches ou de ses voisins empêchés de se déplacer (personnes âgées, malades, etc.) La présentation des pièces d'identité (ou des livrets de famille) des personnes concernées et un justificatif de leur domicile cadurcien seront également demandés.

4 points de distribution ont été définis :

- **Hôtel Administratif Wilson, accueil, 72 rue Wilson** : du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 15 et de 13h 15 à 17h.
- **Sainte-Valérie : Espace Social et Citoyen, rue Montesquieu** : mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- **La Croix-de-Fer : Maison du Citoyen, 430 avenue Maryse-Bastie** : mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- **Terre-Rouge : Espace Social et Citoyen, rue Camille-Desmoulins** : mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Contact presse

Direction de la Communication Ville / Grand Cahors, 05 65 20 87 20